



Assemblée générale

PROVISOIRE

**A/41/PV.30
16 octobre 1986**

FRANCAIS

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA TRENTIEME SEANCE

**Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 9 octobre 1986, à 10 heures**

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)
Puis : M. MATTURI (Sierra Leone)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Sinamenye (Burundi)
M. Ould Minnih (Mauritanie)
M. Wolde (Ethiopie)
M. Sceberras Trigona (Malte)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. SINAMENYE (Burundi) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout d'associer ma voix à toutes celles qui ont déjà exprimé leur réelle satisfaction de vous voir présider nos travaux. Vos éminentes qualités seront mises à rude épreuve au cours de cette session, où plusieurs décisions importantes sont à prendre pour assurer un avenir à notre organisation. Je suis convaincu que votre sagesse, votre sérénité et votre patience sont un gage de la réussite de cette importante session.

Tout en vous félicitant pour votre élection unanime à la présidence des travaux de la quarante et unième session et de la quatorzième session extraordinaire consacrée à la question de la Namibie, ma délégation se réjouit que l'Assemblée ait porté son choix sur un ressortissant d'un pays connu pour son attachement aux principes de non-alignement. Je puis vous assurer de la pleine et entière coopération de la délégation de mon pays.

Je voudrais également rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, l'ambassadeur d'Espagne, pour les efforts déployés durant son mandat à la présidence de notre assemblée. Son mandat qui a coïncidé avec la commémoration du quarantième anniversaire de notre organisation, a été marqué par le début d'une crise financière qui risque d'ébranler sérieusement notre organisation si une solution adéquate n'y était pas trouvée. Mais il fut également une période riche en événements aussi graves qu'inattendus. Qu'il suffise d'évoquer les catastrophes naturelles un peu partout dans le monde, en particulier en Afrique, les graves conflits armés entre Etats Membres qui ont émaillé cette période, sans parler du terrorisme.

Nous sommes heureux de constater que tout au long de ces drames qui ont assombri le climat international, le Secrétaire général de notre organisation n'a ménagé aucun effort dans la recherche d'une plus grande stabilité, de la paix et de la justice dans le monde. C'est le moment, je crois, de lui rendre un hommage mérité pour les multiples actions qu'il a initiées.

Depuis quelques jours, nous avons entendu une série d'analyses et de développements faits par les illustres orateurs qui se sont succédé à cette tribune. Les uns et les autres ont abordé, avec clarté et précision certes, mais aussi avec gravité, les différents dossiers politiques et économiques de la brûlante actualité. Aux Nations Unies, comme au sein des autres organisations

M. Sinamenye (Burundi)

internationales, régionales et sous-régionales auxquelles elle participe, la République du Burundi tient à participer à toute réflexion et à toute action qui sollicite chaque fois notre engagement envers la justice et la paix. A cette auguste assemblée revient le noble devoir d'animer l'espoir et de trouver des solutions aux divers conflits, guerres et autres différends qui constituent hélas! le lot quotidien des temps présents; le Burundi s'efforcera d'apporter sa modeste contribution.

M. Sinamenye (Burundi)

Si l'on n'y prend garde, notre monde sera au bord de la conflagration totale.

La première poudrière se trouve en Afrique australe. Cette pointe méridionale du continent africain est devenue aujourd'hui l'épicentre de nombreux bouleversements qui débordent les frontières de l'Afrique du Sud même et de la Namibie, pour embraser les Etats voisins. Pourtant, la communauté internationale a dénoncé le fléau qui est à la base de cette situation et qui a pour nom, l'apartheid.

L'Afrique du Sud est le seul pays au monde dont l'appareil militaire sert quasi exclusivement à harceler ces populations paisibles. Incapable de contenir la situation explosive qui règne à l'intérieur de ses frontières, la République sud-africaine s'emploie à planifier et à exporter la guerre et la désolation dans les pays voisins; elle professe et pratique la politique du recours à la force.

Ces derniers temps, le monde a dénoncé, stupéfait, les incursions de déstabilisation menées par le régime de Pretoria au Botswana, au Lesotho, en Zambie et au Zimbabwe. Ces actes d'agression sont venus compliquer la guerre larvée qu'il imposait déjà aux peuples d'Angola et du Mozambique depuis leur indépendance. On observe donc qu'aucun pays indépendant voisin n'aura été épargné par l'aventurisme armé de Pretoria. Les récentes déclarations d'intimidation émanant du régime de Pretoria, au cas où des sanctions globales et obligatoires seraient décrétées, sont venues renforcer nos appréhensions quant aux véritables intentions de ce régime.

Pour faire face à cette situation de guerre permanente, les pays de la ligne de front sont obligés de consacrer des ressources importantes aux impératifs de leur défense, et cela, au détriment des pressantes nécessités du développement. Le prix payé par ces peuples pour soutenir la lutte de libération en Afrique du Sud et en Namibie s'avère un poids écrasant. C'est, je pense, l'occasion de saluer le courage et la détermination des populations de cette région. La communauté internationale se doit de redoubler d'efforts et de solidarité pour leur venir en aide en vue d'atténuer les effets néfastes des actes de sabotage de Pretoria.

Dans ce contexte, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne et contribue généreusement au fonds créé par la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés pour aider les pays de la ligne de front à résister à l'invasion, au colonialisme et à l'apartheid.

La question de Namibie est le deuxième sujet de préoccupation sur le continent africain.

M. Sinamenye (Burundi)

Nous avons salué avec un espoir bien compréhensible l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité, de sa résolution 435 (1978) établissant le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Pour une fois, ceux qui détiennent les vrais pouvoirs pour infléchir l'arrogance de l'Afrique du Sud et qui sont capables de résoudre cette dernière à coopérer avec la communauté internationale, rejoignent l'ensemble des Etats désireux de voir la Namibie siéger parmi les nations libres et souveraines.

A la grande déception des peuples épris de paix et chérissant la liberté, les principaux partenaires politiques et commerciaux de l'Afrique du Sud ont depuis recouru à divers artifices pour retarder l'indépendance du peuple namibien.

Le Gouvernement du Burundi a toujours dit et répété que le problème de la Namibie est une question de pure et simple décolonisation; que l'occupation illégale et armée par l'Afrique du Sud et le pillage des ressources de la Namibie par cette dernière et par ses alliés, menacent gravement la paix et la sécurité internationales. Nous avons toujours dénoncé et condamnons à nouveau toute tendance à analyser et à définir le problème namibien à travers le prisme déformant de la confrontation entre les blocs idéologiques. Nous devrions éviter de placer le peuple namibien entre l'enclume et le marteau que constituent l'engrenage des vaines rivalités Est-Ouest et la poursuite éphémère de profits mercantiles, alors que le véritable enjeu s'avère l'indépendance et l'avenir de tout un peuple.

Toutes les nations du monde devraient comprendre aisément qu'on ne combat pas le prétendu risque d'expansion du communisme en Afrique australe par l'installation d'un fascisme destructeur et rétrograde.

La communauté internationale réclame depuis longtemps l'imposition à l'Afrique du Sud raciste de sanctions globales et obligatoires conformément aux dispositions du Chapitre VII de la Charte. Nous restons persuadés qu'il s'agit là de l'unique moyen de briser la spirale de la violence et d'engager un dialogue authentique entre les populations en vue d'un règlement durable des problèmes de cette partie tourmentée de l'Afrique.

Malgré nos multiples interpellations, dont les dernières à Paris en juin dernier, à Vienne début juillet et lors de la quatorzième session extraordinaire qui vient de clore ses travaux il y a deux semaines, un certain nombre de pays, qui détiennent pourtant des responsabilités spéciales dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, refusent obstinément d'envisager les sanctions globales et obligatoires, et éludent la question de l'indépendance de la

M. Sinamenye (Burundi)

Namibie. Fort heureusement, les prises de positions de l'opinion publique internationale apportent quelques notes d'espoir et d'encouragement.

Le Gouvernement du Burundi réaffirme son appui total à la SWAPO, seul et authentique représentant du peuple namibien, dont la ténacité dans la lutte force notre admiration. Le peuple burundais ne doute pas un instant de la victoire finale du peuple frère de Namibie.

En Afrique du Nord-Ouest, la lutte juste et déterminée que mène le peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à la jouissance de ses droits fondamentaux le conduira inexorablement à la victoire. Il est regrettable qu'à ce jour, les résolutions pertinentes, aussi bien de l'OUA que de l'ONU, préconisant des négociations directes entre les parties intéressées, à savoir le Royaume du Maroc et le Polisario, n'aient pas été appliquées. Nous nous félicitons cependant que des pourparlers, même indirects, aient été engagés sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU et en consultation avec l'OUA.

Ailleurs dans le monde, le tableau n'est guère plus réconfortant; certains conflits qui perdurent tendent à prendre des proportions alarmantes.

Au Moyen-Orient, le peuple palestinien n'a toujours pas recouvré sa patrie et poursuit sa lutte héroïque pour son autodétermination. Il est aujourd'hui clairement établi que le problème palestinien est au coeur de tous les soubresauts qui secouent cette région et que tant qu'il n'aura pas trouvé une solution juste et équitable, aucune paix durable ne régnera dans cette partie du monde.

Au Liban, divers protagonistes ont transformé ce pays en véritable champ de bataille. Ce peuple a également droit à la paix. Il n'aspire qu'à panser ses plaies, sans ingérence dans ses affaires strictement internes.

Non loin de là, force est de constater que la guerre entre l'Iran et l'Iraq dure depuis six ans et qu'elle a déjà coûté un très lourd tribut en vies humaines et en destructions matérielles.

Le peuple burundais croit fermement aux vertus de la modération, à l'efficacité de la négociation et de la recherche de solutions pacifiques dans tous différends entre nations. Il exhorte, une fois de plus, les frères iraniens et iraquiens à recourir aux voies pacifiques, compatibles avec la Charte de notre organisation, pour mettre définitivement un terme à leur conflit actuel.

M. Sinamenye (Burundi)

De même que nous prêchons la modération et la concorde, nous avons toujours refusé de cautionner l'invasion et l'occupation de tout pays par des troupes étrangères. Tous les peuples de la terre devraient plutôt partir en croisade contre la faim, la pauvreté, l'ignorance et la maladie. Les seules batailles qui forcent notre estime sont celles qui sont menées pour le développement des nations et pour l'épanouissement des individus.

Nous restons convaincus que les crises qui secouent l'Afghanistan et le Kampuchea, de même que la situation précaire en Amérique centrale qui se détériore rapidement, se normaliseraient si le respect des normes du droit international redevenait l'affaire de tous les Etats.

C'est pour cela que nous appuyons les efforts du Secrétaire général des Nations Unies sur les questions de Chypre et d'Afghanistan, les pourparlers en vue de la réunification pacifique des deux Corée ainsi que les initiatives du Groupe de Contadora.

De même, les Etats Membres de notre organisation devront se résoudre à garder leurs systèmes de défense dans des limites raisonnables, établir une échelle sensée entre les ressources consacrées à l'armement et celles dévolues au développement, mais surtout éviter la prolifération géographique des armements nucléaires à destruction massive. A cet égard, nous nous réjouissons de la prochaine rencontre au plus haut niveau entre les deux superpuissances pour relancer les négociations sur le désarmement.

Nous exhortons également les autres nations à technologie nucléaire avancée à ne s'adonner à l'exploitation de l'atome que pour la paix et le développement socio-économique.

L'impérieuse nécessité de consolider la paix et la stabilité pour assurer le développement socio-économique dans nos pays est indéniable. En effet, la conjonction de facteurs politiques et économiques particulièrement défavorables mine les efforts de bon nombre de pays pour se soustraire à la crise qui sévit aujourd'hui.

Plus frappés que les autres, les pays en développement en général, et africains en particulier, se sont vus contraints d'entreprendre des réformes pénibles pour restructurer leurs économies en vue de surmonter leurs difficultés économiques et un endettement extérieur écrasant.

A ce titre, la récente session spéciale sur la situation économique critique en Afrique, au mois de mai dernier, aura permis de discuter en détail de l'ampleur

M. Sinamenye (Burundi)

et de la portée de la crise économique de ce continent. Elle a permis de mettre sur pied et d'adopter des mesures prioritaires de redressement à appliquer. Le Burundi, aux côtés des autres pays africains, compte sur l'appui et la solidarité de la communauté internationale pour la mise en application du programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique.

Dans ce même ordre d'idées, il est urgent que la communauté internationale examine les effets de plus en plus néfastes de la dette extérieure de l'Afrique. En raison précisément de la situation économique et financière critique que vit ce continent, un traitement spécial devrait lui être appliqué. C'est pour cette raison que le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA a décidé de poursuivre les efforts de sensibilisation en vue de la tenue d'une conférence internationale consacrée à l'examen de cette question particulièrement préoccupante.

Le Burundi sait, parce qu'il en fait l'expérience, que l'oeuvre de développement est un processus lent et difficile pour bon nombre de pays en développement, en particulier pour les plus démunis d'entre eux. Certaines contraintes au développement entravent déjà lourdement les efforts de mon pays : il s'agit de l'enclavement, de la forte densité de notre population, du faible développement des ressources humaines, de l'exiguïté du marché et de la faible capacité de financement intérieur. Pour toutes ces raisons, l'appui extérieur demeure encore un apport nécessaire pour compléter l'effort intérieur. Dans un contexte de rareté de ressources, comme c'est le cas dans mon pays, il est vital d'arrêter des priorités : c'est pourquoi, le Gouvernement de la IIème République, dirigé par S. Exc. le président Jean-Baptiste Bagaza, a donné toute priorité au développement rural.

La nécessité de relancer les négociations globales momentanément gelées, en vue d'aboutir à un consensus sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable et qui mettra fin aux nombreux dérèglements actuels s'impose. Aujourd'hui, il n'y a pas d'alternative fiable au dialogue Nord-Sud, ni pour les pays développés ni pour les pays en développement. Il convient donc de lancer enfin ces négociations qui s'inscrivent dans la droite ligne de l'interdépendance de nos Etats respectifs.

Notre organisation est un instrument utile et qui a fait ses preuves dans la promotion du dialogue fructueux entre nations. Au-delà des critiques pas toujours pertinentes, mais qui ont pour effet d'ébranler sa crédibilité, toutes les nations,

M. Sinamenye (Burundi)

les grandes comme les petites, s'accordent à reconnaître l'importance de la noble mission inscrite dans sa Charte.

L'attachement aux idéaux de l'Organisation a été réaffirmé par tous les Etats à maintes reprises, plus particulièrement lors de la commémoration de son quarantième anniversaire. Il serait par conséquent logique et responsable que nous lui apportions tout l'appui nécessaire, surtout au moment où elle traverse la plus grave crise financière de son histoire.

Nous savons gré au Secrétaire général de l'Organisation d'avoir amorcé une série d'arrangements qui ont permis de juguler momentanément cette crise. Pour sa part, l'Assemblée générale s'apprête à considérer le rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau qu'elle a chargé, en décembre dernier, d'analyser les voies et moyens d'améliorer l'efficacité administrative et financière de l'Organisation.

Ma délégation accueille avec satisfaction toutes les recommandations et propositions de réforme qui renforcent la capacité de l'Organisation à répondre mieux à sa mission irremplaçable, et préserver ainsi cette enceinte de dialogue et de concertation dont personne, je l'espère, ne songe à se passer.

Ensemble, mus par la ferme détermination de consolider nos acquis, nous avons toujours surmonté les obstacles. Cette fois, encore, l'histoire nous interpelle, et nous n'avons pas le droit d'échouer.

M. OULD MINNIH (Mauritanie) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, au nom du président Maouya Ould Sidi Ahmad Taya et au nom du peuple et du Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Nous entretenons des relations cordiales avec votre pays, le Bangladesh, et nous sommes convaincus que vos remarquables qualités personnelles garantiront le succès de nos travaux. Je tiens également à rendre hommage à l'ambassadeur d'Espagne, M. de Piniés, pour la façon dont il a mené nos travaux au cours de la quarantième session historique de l'Assemblée générale.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général de l'Organisation, M. Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables qu'il a déployés dans l'intérêt de la paix et de la stabilité internationales au cours de cette année. Je lui présente mes meilleurs vœux de bonne santé et j'espère qu'il pourra être en mesure de poursuivre son travail inestimable.

M. Ould Minnih (Mauritanie)

Cette session a lieu à un moment où, pour le bien de l'humanité, notre organisation doit oeuvrer de toutes ses forces pour sauver l'humanité de l'arriération et de la guerre et pour instaurer la paix dans le monde entier.*

* M. Matturi (Sierra Leone), vice-président, assume la présidence.

M. Ould Minnih (Mauritanie)

La situation économique et financière internationale nous préoccupe et l'amélioration relative de cette année dans ce contexte a été limitée aux pays industrialisés et a eu un effet positif négligeable sur les économies des pays en développement. Par conséquent, il est impératif de formuler une stratégie internationale traitant les problèmes monétaires, financiers et économiques auxquels se heurte le monde. Mon pays, une fois encore, s'associe au Groupe des 77 qui demande aux pays développés d'accepter des négociations constructives afin de parvenir à une solution satisfaisante de cette situation qui va se détériorant. La communauté internationale ne pourra pas éliminer la faim et le sous-développement tant qu'autant d'efforts et d'argent seront consacrés à la course aux armements, notamment dans le domaine nucléaire, ce qui signifie en fait la disparition de l'humanité tout entière. Ralentir cette course est essentiel et nécessaire pour aboutir à un monde où la prospérité et la paix pourront remplacer la faim, la misère et la guerre.

Mil neuf cent quatre-vingt-six a été l'année de la réflexion, de l'analyse et des études pour connaître les raisons de la situation économique internationale actuelle. Dans ce contexte, la session extraordinaire sur la situation économique critique en Afrique occupe une place prépondérante. Le problème du développement en Afrique constitue une question importante pour tous. Il sera difficile pour le monde avancé de poursuivre sa croissance tant qu'il existera un continent arriéré sur le plan économique et autant de sociétés souffrant de la famine. L'application du Programme des Nations Unies pour le redressement et le développement économique en Afrique est essentiel, et nous devons tous travailler de concert pour mettre des ressources à la disposition de la mise en oeuvre de ce programme.

Les rapports du Conseil économique et social de notre organisation révèlent que pour la seule Afrique, il y a 185 millions de personnes qui vivent dans les déserts et que 30 millions de personnes sont menacées de famine. La plupart d'entre elles vivent dans la région sahélienne du continent. La désertification s'accélère et a déjà englouti 65 millions d'hectares de terres arables.

Parmi les pays sérieusement touchés par la sécheresse et la désertification, il y a la Mauritanie qui, depuis le début des années 70, constate une détérioration de son économie fondée sur l'agriculture et l'élevage, alors que la majorité de ses citoyens en vivent, ce qui entraîne un exode rural.

Pour faire face à cette situation, aggravée par la crise de l'économie internationale, notamment par la réduction du prix des produits de base, les

M. Ould Minnih (Mauritanie)

dirigeants nationaux, sous la direction du président Maaouiya Ould Sidi Ahmed Taya, ont élaboré un plan de développement complet de manière à relancer des secteurs essentiels de l'économie nationale. Je voudrais rendre hommage à tous les pays amis, organisations et institutions internationales, qui ont coopéré de manière fructueuse avec nous à cet égard.

Pour assurer une participation populaire effective à la reconstruction nationale, nos citoyens s'apprêtent aujourd'hui à choisir, pour la première fois, leurs représentants par des élections municipales libres dans le pays tout entier.

Notre pays fait également un effort énorme pour développer et promouvoir le rôle et les activités des organisations régionales et sous-régionales qui oeuvrent pour améliorer la situation économique de la région.

La situation économique du monde nous préoccupe également. Beaucoup de pays se heurtent à de nombreux obstacles dans leurs choix politiques et dans leurs aspirations au développement, et de nombreux peuples souffrent encore de la colonisation, de l'occupation et d'actes d'agression. En Afrique australe, le régime d'apartheid poursuit toujours sa politique de violence et d'agression. La communauté internationale doit appuyer pleinement la lutte nationale du peuple de l'Afrique du Sud afin de mettre un terme au système d'apartheid, système inhumain, et d'oeuvrer à l'établissement d'une société démocratique.

Il est grand temps également de mettre fin à l'occupation de la Namibie et il est grand temps que les Nations Unies assument leur responsabilité pour ce qui est du contrôle du processus d'indépendance de ce pays sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), seul représentant authentique du peuple namibien, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. A cette occasion, je tiens à exprimer toute notre solidarité avec les pays de première ligne qui subissent des actes d'agression constants.

Au Moyen-Orient, la Palestine souffre encore de l'occupation, de l'exil de son peuple et du déni de ses droits nationaux. La communauté internationale a une obligation à l'égard du peuple palestinien qui lutte pour réaliser ses droits et établir son propre Etat indépendant sur sa terre natale, y compris la Ville sainte de Jérusalem, sous la direction de son seul représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Notre organisation devra également oeuvrer pour assurer le retrait des troupes des hauteurs du Golan et du Sud-Liban, Liban frère, qui souffre d'occupation et de pratiques qui visent à troubler son unité, sa souveraineté, son intégrité territoriale et empêche la réconciliation nationale sur sa terre.

M. Ould Minnih (Mauritanie)

Mon pays est très attristé de voir la guerre tragique et continuelle entre l'Iran et l'Iraq et les pertes humaines et matérielles qu'elle a causées ainsi que la menace quotidienne qui pèse sur la sécurité et la stabilité de toute la région. Nous invitons les deux pays à cesser les hostilités et à chercher un règlement pacifique à cette guerre. Notre organisation et les pays qui ont des relations amicales avec ces deux Etats doivent n'épargner aucun effort pour les convaincre et les aider à mettre fin à la guerre. Je dois dire ici à quel point nous sommes satisfaits de la réponse positive de l'Iraq aux efforts de bons offices pour faire aboutir la paix.

Le problème permanent du Sahara, au nord de notre frontière, est bien entendu une cause de graves préoccupations. La Mauritanie, qui a des relations amicales avec les deux parties au conflit, est satisfaite des contacts pris cette année dans le cadre de notre organisation, et nous espérons que la volonté de compréhension et de rapprochement entre frères l'emportera sur la guerre et la rivalité. Avec le retour à la stabilité et à la paix dans la région, il sera possible d'établir des relations de coopération constructives dans le cadre d'un grand Maghreb uni et propère.

Pour ce qui est de la question de l'Afghanistan, nous demandons un règlement politique rapide fondé sur le retrait des forces étrangères et le respect de l'indépendance de l'Afghanistan et de sa souveraineté. A cet égard, mon pays apprécie les bons offices du Secrétaire général de notre organisation.

Pour ce qui est du Kampuchea, notre pays renouvelle l'appui qu'il apporte à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies et affirme que toutes les forces étrangères doivent être retirées de ce pays pour que sa population puisse décider de son propre destin, à l'abri de toute intervention étrangère.

M. Ould Minnih (Mauritanie)

Pour ce qui est de la Corée, nous sommes persuadés que, par l'intermédiaire du dialogue, les deux Corée arriveront à un règlement pacifique conforme aux aspirations du peuple coréen.

L'Amérique centrale est encore l'un des foyers de tension du monde. Nous espérons que les efforts de paix déployés par le Groupe de Contadora arriveront à restaurer la paix et la stabilité dans cette partie importante du monde. Ce ne sont là que quelques-uns des problèmes auxquels le monde fait face aujourd'hui. Nous sommes persuadés que le monde serait plus vivable si tous les Etats respectaient les principes qui régissent les relations internationales comme le prévoit la Charte de cette organisation. La Mauritanie voudrait affirmer qu'elle respecte les principes de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres, de non-alignement et de règlement pacifique des différends, de rapprochement, de la solidarité entre les peuples et du soutien aux justes causes. Le strict respect de ces principes essentiels permet aujourd'hui à mon pays de consacrer toute son attention à la construction nationale et d'établir des relations et des contacts amicaux avec tous les pays épris de paix.

En dépit de l'insécurité et de l'instabilité caractéristique de la situation internationale dans les domaines économique et politique, nous ne devrions pas sous-estimer les progrès qu'a fait notre monde au cours de ces quatre dernières décennies d'existence de notre organisation. Pour construire un monde de bien-être et de paix, il faut continuer les efforts inlassables qui sont déployés au sein de notre organisation. L'homme a assumé sa responsabilité sur cette terre et son avenir sera déterminé par ses efforts.

Comme le dit le Coran :

"et qu'en vérité, l'homme n'a rien que ce à quoi il s'efforce, et que son effort, en vérité, on va le lui faire voir bientôt, - ensuite on lui paiera pleine paie - " (Sourate 53, versets 39-41).

Que la paix et sa bénédiction soient avec vous.

M. WOLDE (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer à S. Exc. M. Choudhury le plaisir de la délégation éthiopienne à le voir présider la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que ses talents, son expérience, son dévouement et sa sagesse sont garants du succès de cette session.

M. Wolde (Ethiopie)

Permettez-moi également de saisir cette occasion pour dire toute ma gratitude au président sortant, M. Jaime de Piniés, pour la façon compétente dont il a présidé aux destinées de la quarantième session de l'Assemblée générale.

De même, je voudrais dire à quel point nous sommes heureux de voir que le Secrétaire général, S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, est de nouveau à la barre de cette organisation qu'il dirige avec tant de talent depuis cinq ans. Les services précieux qu'il a rendus à l'Organisation et ses efforts déterminés dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que sa clairvoyance et son réalisme, qui se sont manifestés particulièrement dans son récent rapport sur l'activité de l'Organisation, lui ont acquis le respect et l'admiration de la communauté internationale.

La présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies a lieu dans des circonstances assez inhabituelles et dans un climat international moins réconfortant. Nous parlons de circonstances inhabituelles car, au cours des sessions de l'Assemblée générale qui se sont déroulées depuis quatre décennies, les Nations Unies se sont très rarement penchées sur elles-mêmes pour tenter de surmonter les défis politiques et les crises financières qui en résultaient et qui devaient être surmontées. Nous disons du climat international qu'il est moins réconfortant parce que le monde est encore accablé par un ensemble de problèmes politiques, économiques et sociaux qui défient toute solution depuis longtemps.

Si nous voulons que cette session de l'Assemblée générale soit une session consacrée à un examen de conscience, nous devons tous reconnaître les causes des difficultés que traverse notre organisation. On a accusé les Nations Unies d'être administrativement inefficaces et peu soucieuses d'économies. Tout en reconnaissant qu'il y a encore beaucoup à faire pour rationaliser l'administration et faire des économies, il faut que nous comprenions bien quel est le genre de crise qui affecte cette organisation.

La délégation de l'Ethiopie est convaincue que la crise n'est pas financière. Elle pense qu'elle est essentiellement politique, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies. De fait, c'est une crise politique provoquée par des ressentiments et des perceptions caduques hostiles à la démocratisation des relations internationales, à la reconnaissance et au respect de l'égalité souveraine des nations, et à une adaptation constructive aux changements inévitables survenus

M. Wolde (Ethiopie)

dans les relations internationales. Cela découle sans aucun doute des appréhensions éprouvées par certains milieux qui redoutent que le multilatéralisme dans l'examen des problèmes et l'acceptation des mutations ne les privent de leurs pouvoirs acquis et de leurs privilèges injustes. Ces milieux tiennent à rationaliser leurs conceptions sous le prétexte commode de protéger les Nations Unies du diktat inconsidéré d'une majorité automatique.

A mon avis, une telle attitude représente une menace à la souveraineté et aux intérêts nationaux de pays en développement. En outre, elle représente un affaiblissement de la foi dans les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies et la négation de l'inexorable marée de mutation historique qui, au cours des 40 dernières années, a altéré non seulement le système des relations internationales, mais encore les Nations Unies elles-mêmes.

Par conséquent, décidons aujourd'hui de repousser cet assaut dangereux contre les Nations Unies en particulier et contre le multilatéralisme en général. Nous lançons tout d'abord un appel à tous les Etats pour qu'ils s'acquittent des obligations qu'ils ont assumées conformément à la Charte des Nations Unies en ce qui concerne le paiement intégral et rapide des quotes-parts des contributions au budget de l'Organisation.

Aujourd'hui, non seulement nous nous efforçons de protéger l'intégrité et d'accroître l'efficacité des Nations Unies, mais nous nous livrons en fait, par l'intermédiaire de cette même organisation, à la recherche déterminée de solutions aux nombreux problèmes du monde d'aujourd'hui. L'un de ces problèmes qui exige une action rapide et efficace est la situation en Afrique australe.

Le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, auquel le régime de l'Afrique du Sud a donné initialement son accord, et dont les auteurs sont les grandes puissances occidentales, n'a toujours pas été appliqué, huit longues années après avoir été adopté. Etant donné que le régime de Pretoria n'a jamais envisagé sérieusement de quitter la Namibie, il serait insensé de s'attendre que ce régime s'évacue lui-même de Namibie alors que les nations les plus puissantes de l'Occident l'assurent, haut et fort, que son refus d'appliquer les dispositions de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité n'entraînera aucune mesure coercitive de répression.

M. Wolde (Ethiopie)

L'Ethiopie, même aujourd'hui, est convaincue que le plan des Nations Unies est le seul plan international acceptable pour une transition pacifique de la Namibie vers une véritable indépendance. L'Ethiopie est tout aussi convaincue que tant que des sanctions générales, globales et obligatoires ne seront pas imposées contre l'Afrique du Sud, le régime de ce pays n'aura guère de raisons impérieuses d'entendre la volonté de la communauté internationale. Ceux qui s'opposent à cette voie pacifique doivent en fin de compte assumer la responsabilité de la mort, de la destruction et des souffrances que l'intensification de la lutte armée en Namibie ne manquera pas d'entraîner.

Leur responsabilité est également engagée en ce qui concerne la situation à l'intérieur de l'Afrique du Sud elle-même. Comme cela a été clairement dit par la Conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste, qui s'est tenue en juin dernier à Paris, des sanctions générales, complètes et obligatoires offrent la seule voie pacifique qui permettra d'éliminer le système monstrueux de l'apartheid. A cet égard, nous sommes encouragés par les événements qui se déroulent dans le monde entier, notamment dans le monde occidental. Tout en prenant bonne note des mesures adoptées par certains gouvernements occidentaux pour isoler un peu plus le régime de Pretoria, nous ne pouvons que répéter notre conviction que des mesures plus énergiques et plus fermes doivent être prises. Les conclusions du groupe de personnes éminentes du Commonwealth et l'échec total de la malheureuse mission du Ministre des affaires étrangères britannique en Afrique du Sud ont privé ceux qui s'opposaient aux sanctions de tous les prétextes en faveur de leur position égoïste et de leur(s) tactique(s) dilatoire(s).

Parallèlement aux sanctions, la communauté internationale a également le devoir d'aider et de protéger les Etats de première ligne qui ont contribué peut-être plus qu'ils auraient dû le faire à la lutte de libération en Afrique australe.

Pour notre part, nous le répétons, l'apartheid doit être démantelé et non pas réformé et c'est sur ses ruines que doit être établie une Afrique du Sud libre et multiraciale pour la naissance de laquelle ses fils et ses filles héroïques se sont quotidiennement sacrifiés, avec le plus grand courage et la plus grande détermination. L'appui et l'attachement du peuple et du Gouvernement de l'Ethiopie socialiste à leur cause, à leur lutte et aux nobles objectifs de liberté et d'égalité continueront de s'affermir jusqu'à ce que la liberté pour tous les Sud-Africains et l'indépendance pour tous les Namibiens ainsi que la paix et la sécurité pour les Etats de première ligne deviennent une réalité.

M. Wolde (Ethiopie)

La situation au Moyen-Orient fait de nous les témoins de la tragédie humaine consternante du peuple palestinien et de ses souffrances sans fin. A notre avis, la complexité du problème exige une approche globale dans le cadre d'une conférence internationale sur la paix avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine.

De plus, nous pensons que la réalisation d'une paix juste et durable dans la région passe par la restauration des droits fondamentaux de l'Etat palestinien, le retour d'Israël à ses frontières d'avant 1967 et le respect des droits de tous les Etats de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières reconnues.

La situation qui existe actuellement en Amérique centrale est un autre domaine qui nous préoccupe gravement. Au coeur du problème se trouve la politique d'intervention qui se manifeste par le soutien d'éléments contre-révolutionnaires contre la révolution sandiniste et la souveraineté nationale du peuple du Nicaragua. Tout en déplorant le refus des Etats-Unis de respecter le verdict de la Cour internationale de Justice, nous réaffirmons notre soutien et notre solidarité au peuple héroïque du Nicaragua.

Notre solidarité se manifeste aussi à l'égard des peuples de Chypre et du Liban. La souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays sont constamment menacées. En ce qui concerne le problème de Chypre, notamment, l'Ethiopie socialiste est convaincue qu'une conférence internationale convoquée sur ce thème offrirait une instance viable dans le cadre de laquelle une solution durable fondée sur le respect de l'unité, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et du statut de non-aligné de Chypre pourrait être trouvée, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

L'Ethiopie socialiste pense également que la communauté internationale doit s'associer aux efforts de réunification pacifique du peuple coréen pour laquelle la République démocratique et populaire de Corée a fait des propositions constructives et utiles.

Outre ces problèmes, on ne peut manquer de mentionner la guerre entre l'Iraq et l'Iran et la situation au Sahara occidental, au Kampuchea et en Afghanistan. La position de mon gouvernement sur ces questions ayant déjà été exprimée du haut de cette tribune, je m'abstiendrai de l'exprimer une fois encore ici. Néanmoins, en tant qu'Etat de l'arrière-pays de l'océan Indien, mon pays doit rappeler qu'il est préoccupé par la situation dans la région de l'océan Indien et, qu'à son sens la conférence internationale sur l'océan Indien prévue au titre de la décision

M. Wolde (Ethiopie)

qui a été prise par la quarantième session de l'Assemblée générale, doit être impérativement convoquée avant 1988.

En ce qui concerne la situation dans la corne de l'Afrique, l'Ethiopie socialiste estime que ce n'est qu'en respectant scrupuleusement les principes fondamentaux du respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, de l'inviolabilité de leurs frontières et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, que l'on pourra établir la confiance mutuelle et instaurer une paix durable dans la région.

En dépit des actes d'agression et de provocation inspirés, organisés, équipés, armés et dirigés de l'extérieur contre l'unité historique, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ethiopie, mon gouvernement respecte depuis longtemps les principes fondamentaux des relations entre Etats et continuera de le faire. Je tiens à me saisir de cette occasion pour demander à tous les intéressés de faire de même et de s'associer à l'Ethiopie dans la recherche d'une paix authentique et du développement des peuples de cette sous-région.

Chaque année, à l'Assemblée générale des Nations Unies et en différentes instances régionales et internationales, on parle de paix. En public ou en privé, aujourd'hui, la paix est devenue un mot d'usage courant que l'on emploie avec de plus en plus d'inquiétude. De fait, au cours de la dernière session de l'Assemblée générale, il a été décidé que 1986 serait l'"Année internationale de la paix". Il ne s'agit là naturellement que d'expressions des bonnes intentions propres à une recherche constante de la paix.

Or, dans les circonstances actuelles et à ce stade de l'histoire du monde, on ne peut guère parler de paix véritable, car la course aux armements, toujours croissante, menace la survie même de l'humanité et de sa civilisation. Au cours de ces 40 dernières années, nous avons assisté à la production et au déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires dont la puissance destructrice est de plus en plus meurtrière et qui sont capables d'anéantir le monde plusieurs fois. De plus, de nouveaux efforts sont déployés pour étendre la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. L'Ethiopie socialiste est fermement convaincue que l'on ne doit pas chercher la sécurité des nations dans les armements nucléaires mais dans le désarmement général et complet.

M. Wolde (Ethiopie)

Il faut donc concentrer notre attention sur deux questions prioritaires, dont l'une est l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires. Le renoncement à la menace et à l'emploi des armes nucléaires par la signature d'une convention contribuerait à éliminer les craintes, les inquiétudes et les soupçons émanant d'une situation mondiale tendue et à restaurer la confiance et la compréhension mutuelles.

L'autre question prioritaire est la conclusion immédiate d'un traité interdisant tous les essais nucléaires qui, nous en sommes convaincus, permettrait dans une large mesure de juguler la course aux armements. Ma délégation tient à rendre un hommage mérité au Gouvernement de l'Union soviétique pour ses engagements très positifs et les mesures qu'il a adoptées en ce domaine. La paix mondiale et le progrès humain exigent qu'il soit mis fin à tous les essais nucléaires souterrains et au programme dangereux et coûteux que l'on connaît sous le nom de guerre des étoiles. A cet égard, nous félicitons le Groupe des cinq continents composés de six nations pour ses propositions constructives et opportunes relatives au contrôle des armements et du désarmement.

La sécurité nucléaire n'est qu'un mirage qui s'éloigne chaque fois que l'on fait un pas dans sa direction. Néanmoins, le monde ne peut guère se permettre de financer une course aux armements dont le coût vertigineux s'élève à 900 milliards de dollars par an alors que des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans des conditions inhumaines. Ce fait souligne, bien entendu, le rapport entre le désarmement et le développement, question dont l'importance ne saurait être trop soulignée et dont la discussion lors de la Conférence internationale déjà proposée, devrait avoir lieu sans autre retard.

Tant qu'un processus de désarmement réel n'aura pas été amorcé et tant que des ressources vitales n'auront pas été dégagées pour le développement, les conditions économiques et sociales déplorables d'une grande partie de l'humanité constitueront une grande menace pour la paix mondiale, aussi grave que la menace des armes nucléaires. Il faut regretter, toutefois, que cette sombre perspective ne bénéficie pas de l'attention urgente qu'elle mérite de la part de certains milieux du monde développé. S'il est vrai que, le développement dépend, en dernière analyse, des efforts de chaque pays, il est tout aussi vrai qu'il requiert un climat favorable d'assistance financière et technique suffisante ainsi qu'un système efficace de coopération internationale. Cela peut facilement être élaboré en rapport avec la situation économique critique de l'Afrique.

M. Wolde (Ethiopie)

L'Afrique a hérité, du fait de son passé colonial, d'une économie marquée par des déséquilibres structurels. Au fil des années, cette situation a été aggravée par l'environnement économique mondial qui se caractérise par un déclin des ressources externes et la baisse sensible des prix des produits de base avec, comme corollaire, une réduction des recettes d'exportation. L'accumulation de la dette extérieure, avec un service de la dette très lourd doublé d'une sécheresse récurrente et d'une désertification généralisée, sont devenus autant d'obstacles graves aux efforts de développement de l'Afrique.

Les déséquilibres structurels, un faible niveau de productivité, des facteurs extérieurs aggravants ont conjugué leurs effets depuis longtemps pour mettre l'Afrique dans une position de faiblesse, et les effets catastrophiques de la sécheresse récente ne sont qu'une manifestation de la fragilité de la structure socio-économique sous-jacente. La sécheresse n'a fait qu'accentuer les problèmes structurels encore plus généraux de l'Afrique.

Alors qu'en Afrique nous apprécions l'attitude positive de la communauté internationale au cours des années critiques de 1982 à 1985, une solution durable aux problèmes du continent exige que toute la communauté internationale s'engage à l'aider au-delà de cette phase d'urgence. Nous pensons que c'est cette prise de conscience qui a conduit à la convocation de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale qui, il faut le reconnaître, a contribué à sensibiliser davantage la communauté mondiale à la grave situation en Afrique. Il reste à appliquer dans les faits les mesures demandées dans le Programme d'action des Nations Unies de 1986-1990 pour la reprise économique et le développement en Afrique.

Outre la situation économique africaine, la crise de la dette est un autre exemple de problèmes pour lesquels la coopération et l'assistance internationale sont capitales. L'escalade rapide du fardeau de la dette de l'Afrique et des obligations du service de la dette, par exemple, ont extrêmement affaibli les économies africaines. A tous les égards, le fardeau de la dette africaine, qui a plus que doublé entre 1974 et 1984, et qui représente presque la moitié de son PNB, est plus lourd et plus onéreux que celui des autres régions débitrices. Tant que des mesures novatrices et courageuses n'auront pas été prises à cet égard, les économies des pays débiteurs et créanciers seront gravement affectées.

Au niveau mondial, la nécessité d'une coopération internationale pour le développement ne saurait être trop soulignée. De même que la stagnation dans les

M. Wolde (Ethiopie)

pays industrialisés affecte de façon négative le développement dans le Sud, de même la croissance dans les pays en développement aura sans aucun doute des incidences positives sur l'emploi et les exportations du Nord. Ainsi, l'assistance au développement devrait être considérée comme profitant à la fois aux pays donateurs et aux pays bénéficiaires. Malheureusement, le système économique international actuel, dont les traits principaux sont l'inégalité et l'injustice, ne peut nous offrir les possibilités de développement. Il n'est donc guère surprenant qu'il nous faille encore persévérer dans nos efforts pour établir le nouvel ordre économique international et, à cette fin, pour demander que des efforts renouvelés soient déployés pour réactiver le processus des négociations globales.

Les pays industrialisés doivent reconnaître que les problèmes du développement ne se posent pas seulement aux pauvres mais également aux riches. Il serait désastreux pour tous qu'on n'en prenne pas pleinement conscience alors que la coopération entre le Nord et le Sud doit être revitalisée et que les grands déséquilibres de l'économie mondiale, y compris les questions de la monnaie, des finances, du commerce et du développement doivent être immédiatement examinées.

Enfin, je souhaite souligner une fois de plus que la situation internationale actuelle laisse beaucoup à désirer. Non seulement la paix est menacée, mais les voies menant au développement sont de plus en plus bloquées. L'avenir même des Nations Unies n'est pas certain. Pour sauver l'Organisation des Nations Unies - et même le monde - d'un danger imminent, nous devons présenter de nouvelles initiatives pour résoudre les anciens problèmes et trouver des approches originales pour relever les défis nouveaux. Nous devons tous faire preuve de réalisme pour affronter les défis actuels de la paix et du développement; d'un réalisme qui ne serait pas fondé sur l'opportunisme ou le désespoir mais motivé par des idéaux. L'Ethiopie saisit cette occasion pour réaffirmer une fois de plus sa volonté d'apporter la contribution nécessaire à la noble entreprise de la recherche de la paix, du progrès, de la justice et, en tant que victime de l'effondrement de la morale et de la légalité internationales dans les années 30, elle réitère sa foi inébranlable et sa confiance dans notre organisation.

M. SCEBERRAS TRIGONA (Malte) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation de Malte et en mon nom propre, je voudrais vous féliciter à l'occasion de votre élection bien méritée à la présidence de cette quarante et unième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également remercier cordialement M. Jaime de Piniés pour l'excellente façon dont il a dirigé les travaux de la quarantième session.

M. Sceberras Trigona (Malte)

Le système des relations internationales s'est développé lentement après la deuxième guerre mondiale et il est soumis à une pression grandissante. L'idéal, c'est une communauté des nations réconciliant des intérêts individuels et collectifs par un processus pacifique de consultations et de coopération.

M. Sceberras Trigona (Malte)

Il faut se rendre à l'évidence que la réapparition d'actes arbitraires et le recours à la menace ou à l'emploi de la force sont les facteurs déterminants des relations entre Etats. Après deux dangereuses guerres froides depuis la fin de la seconde guerre mondiale, nous avons désespérément besoin d'une nouvelle période de détente.

Dans la Charte des Nations Unies, les associations régionales sont perçues comme les éléments de base d'un système multilatéral encadrant les Nations Unies. Dans la pratique, les deux premières grandes associations régionales se sont vite transformées en deux concentrations militaires compétitives se situant très largement en dehors de l'orbite du système des Nations Unies. D'autres associations régionales et groupements ont également vu le jour, qui traduisent plus directement les objectifs fondamentaux de la Charte en programmes d'action concrets, au niveau régional. Mais les Nations Unies ont de moins en moins la capacité de fondre ces diverses initiatives en un système cohérent de paix et de sécurité mondiale. La crise financière que connaissent à l'heure actuelle les Nations Unies n'est que le symptôme d'un malaise beaucoup plus profondément enraciné.

La Méditerranée est depuis longtemps le théâtre d'événements qui illustrent de façon tragique les pressions qui pèsent sur un système multilatéral pacifique. Notre région est quotidiennement l'objet d'un affrontement direct entre les deux superpuissances. Cet affrontement a entraîné une intensification militaire navale, unique par sa portée et le risque qu'elle fait courir. L'affrontement des superpuissances en Méditerranée est beaucoup plus direct qu'il ne l'est en Europe centrale, car là, au moins, la présence et la participation d'autres membres des deux alliances militaires en atténuent la portée. Les foyers de tension majeurs de la région de la Méditerranée, en particulier le problème du Moyen-Orient, ne font que compliquer et renforcer cet affrontement. Les événements dont la Méditerranée centrale a été le théâtre au cours des 12 derniers mois, illustrent parfaitement le caractère explosif de la situation qui règne dans cette région. C'est dans ce contexte très régional que Malte a adopté un statut de neutralité qui repose sur les principes de non-alignement. Nous avons répondu à une situation régionale tendue de la seule façon qui nous permette de préserver notre sécurité nationale et notre prospérité, tout en contribuant à la sécurité et au développement de notre région, ainsi qu'à une deuxième détente entre les superpuissances.

C'est en ce sens que la neutralité de Malte s'inspire d'autres expériences réussies de neutralité qui ont été tentées en Europe, au cours de l'après-guerre.

M. Sceberras Trigona (Malte)

Les différents autres Etats neutres d'Europe, aussi différentes que soient leurs diverses expériences nationales, partagent encore un aspect fondamental.

L'adoption d'un statut de neutralité est le moyen pour eux de jouer un rôle distinct mais constructif dans la destinée de leur région. Loin d'être un repli face à l'encerclement de l'affrontement des superpuissances, leur neutralité leur permet d'affirmer leur liberté d'action vis-à-vis de l'affrontement.

Pour Malte et les autres Etats neutres d'Europe, la neutralité n'est pas seulement l'engagement traditionnel de ne pas participer à un conflit éventuel. Elle suppose aussi l'engagement de mener une politique active, en période de paix, visant à éliminer les facteurs susceptibles d'entraîner un tel conflit. Le rôle joué par les Etats neutres d'Europe, au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), est un exemple frappant de la concrétisation de cet engagement en action collective.

Par ailleurs, Malte est aussi un pays en développement qui partage des aspirations communes avec d'autres nouvelles nations du monde. Notre stricte adhésion aux principes de non-alignement est la preuve que notre neutralité, dans le contexte de l'affrontement des superpuissances en Méditerranée, ne signifie nullement un rejet de notre solidarité à l'égard du reste du monde en développement. En effet, Malte est profondément engagée à l'égard des luttes que mènent les peuples de Palestine et d'Afrique australe pour recouvrer leur liberté et leur dignité, des efforts faits par les peuples chypriote, afghan et kampuchéen pour libérer leur territoire des troupes étrangères, des tentatives faites par le peuple coréen pour réunifier son pays divisé et de la lutte que mène le peuple nicaraguayen pour faire pièce à l'ingérence extérieure.

Nous sommes de la même manière engagés vis-à-vis de la lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international et pour une meilleure diffusion de l'information, qui ouvrirait la voie à une association plus juste et plus équitable entre tous les peuples du monde. Nous nous tiendrons toujours aux côtés de tous ceux qui oeuvrent pour la paix et la justice face à l'agression et à l'oppression. Notre voix s'élèvera toujours pour réclamer plus de stabilité, de justice et d'équité dans les relations entre peuples et entre nations.

Cela fait un peu plus de six ans que Malte a officiellement adopté un statut de neutralité reposant sur les principes de non-alignement. L'adoption de ce statut a été précédé par une décennie de planification et de préparatifs minutieux visant à jeter les bases essentielles sur lesquelles pourraient reposer notre neutralité. L'économie de Malte a été entièrement restructurée : elle était au

M. Sceberras Trigona (Malte)

service d'une base militaire, elle entretient maintenant des liens d'amitié et de coopération avec tous les Etats. Dans les années 70, alors que son processus de changement économique et politique était encore à mi-parcours, Malte a rejoint le Mouvement des non-alignés. Cette adhésion nous a encouragés à poursuivre nos efforts.

En mars 1979, le dernier vestige de la présence militaire étrangère à Malte a été éliminé. La voie était ainsi largement ouverte à l'adoption officielle du statut de neutralité par le Gouvernement de Malte. Cette proclamation a été finalement incluse dans l'accord de neutralité que Malte et l'Italie ont signé en septembre 1980, et qui a été dûment enregistré par les Nations Unies, conformément à l'Article 102 de la Charte.

Le statut de neutralité de Malte reflète les aspirations très profondes du peuple maltais à l'égard de la paix et du progrès, sur les plans national et régional. Il s'enracine dans un consensus national de plus en plus large. Bien qu'il se soit inspiré à l'origine du Gouvernement socialiste de Malte, qui depuis 1971 s'est vu confier trois mandats successifs par le peuple maltais, une commission parlementaire, composée de membres des deux parties du Parlement, étudie maintenant les moyens propres à renforcer le statut de neutralité dans la Constitution de Malte.

Depuis ces six dernières années, le statut de neutralité de Malte, fondé sur les principes de non-alignement, a également été reconnu et appuyé par un nombre croissant d'Etats régionaux et autres, ainsi que d'organisations internationales. La Yougoslavie puis l'Italie ont été les premières à ouvrir la voie, en 1980. L'Italie a été bientôt suivie par ses partenaires méditerranéens de l'OTAN, en particulier la France et la Grèce, qui ont reconnu et appuyé une politique qui visait manifestement à contribuer de façon significative à cet objectif : assurer une sécurité et une stabilité plus grandes de ce qui est le flanc austral le plus exposé de l'OTAN.

Les Etats non alignés de la Méditerranée, en particulier les Etats nord-africains comme la Libye, la Tunisie et l'Algérie ont, à l'instar de la Yougoslavie, reconnu et appuyé la neutralité de Malte. En empêchant l'installation d'une base militaire sur son territoire neutre par des puissances étrangères, Malte est non seulement venu grossir encore les rangs des membres non alignés, mais il a également éliminé les foyers traditionnels de stockage d'armements dans la région qui, dans le passé, ont directement menacé la sécurité des membres non alignés de la Méditerranée.

M. Sceberras Trigona (Malte)

Deux organisations régionales, qui regroupent à elles deux la plupart des Etats méditerranéens - la Communauté économique européenne (CEE) et la Ligue arabe - ont joué un rôle significatif pour donner effet à l'engagement pris par leurs membres méditerranéens de fournir un appui tangible à la neutralité de Malte. L'Accord d'association initial entre Malte et la CEE, de 1970, a, au cours des ans, été étendu et développé afin de permettre ce soutien. Deux Protocoles d'assistance financière, d'importantes améliorations dans l'accès aux marchés des exportations de Malte et des dispositions de coopération industrielle ont déjà été acceptés. Les Communautés européennes étudient maintenant des propositions, soumises par le Premier Ministre de Malte, M. Karmenu Mifsud Bonnici, en mai de cette année, de coopération politique plus étroite comme base à des relations spéciales aptes à créer des conditions favorables pour que Malte puisse envisager d'en devenir peut-être un jour membre.

Avec la Ligue arabe, Malte est en train d'établir des relations spéciales visant à consolider les liens étroits de coopération que Malte entretient déjà avec tous les Etats arabes. Des propositions dans ce sens, présentées par le Gouvernement de Malte au Secrétaire général de la Ligue, au début de cette année, devraient faire l'objet des délibérations du Conseil de la Ligue dans un proche avenir.

En dehors de la région proche, le statut de neutralité de Malte lui a permis d'établir de nouvelles amitiés et de revitaliser des alliances traditionnelles sur la base d'avantages et du respect mutuels. Avec les Etats de l'Europe de l'Est, avec les pays non alignés, avec des pays rapprochés, tels que l'Arabie saoudite et les autres Etats du Golfe, ainsi qu'avec la Chine, Malte a en fait ouvert des relations économiques, politiques, commerciales, culturelles et autres fort utiles, inspirées par le statut de neutralité de Malte et destinées à leur tour à consolider celui-ci.

La neutralité de Malte a également été dûment reconnue par ses partenaires traditionnels d'Europe occidentale, dont elle a reçu le soutien. Le Royaume-Uni a affirmé son respect du statut adopté par son ancienne colonie, en faisant connaître publiquement, notamment, qu'il éviterait de prendre des mesures que l'on pourrait interpréter comme mettant en cause ce statut. Malte et la Grande-Bretagne ont conclu l'an dernier un accord sur le nettoyage des bombes et des épaves provenant du temps de guerre qui empêchaient la pleine exploitation du potentiel économique des eaux profondes du Grand Harbour de Malte. Du personnel de la marine britannique a coopéré avec des plongeurs maltais dans ces opérations de nettoyage,

M. Sceberras Trigona (Malte)

et la Grande-Bretagne a apporté cette année une contribution financière importante à cette opération.

Ceci, à son tour, a ouvert la voie à une revitalisation de l'alliance de longue date entre Malte et la Grande-Bretagne. En 1986, nous avons eu une série de contacts intensifs et hautement utiles qui ont jeté les bases de l'établissement d'une relation durable et mûrie entre nos deux peuples, délivrés maintenant de toute séquelle du passé. Le fait le plus symbolique des événements de cette année est peut-être l'accueil chaleureux réservé par la population de Malte à une frégate britannique, lorsqu'elle fut priée au Grand Harbour de participer aux célébrations du 15 août, en souvenir des extraordinaires expériences communes partagées par nos deux peuples pendant les jours les plus sombres de la deuxième guerre mondiale.

Plus tard dans l'année, Malte a été également encouragée en recevant l'annonce officielle par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne de sa décision de respecter et d'appuyer notre statut de neutralité et par la reconnaissance par celui-ci que ce statut contribuait de façon significative à la sécurité et à la coopération dans la Méditerranée.

Il est évident que la neutralité de Malte a maintenant été reconnue par toute une série de pays représentant des membres des deux grandes alliances militaires, ainsi que par un large échantillon de membres du Mouvement des non-alignés. Cette neutralité a également été reconnue par d'importantes organisations internationales, y compris par le Commonwealth, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et le Mouvement non aligné lui-même.

Il est important de souligner, à cet égard, que les deux superpuissances ont également donné à Malte leurs propres assurances en ce qui concerne leur respect de sa neutralité et le soutien qu'elles lui accordaient. Ceci est pour nous particulièrement significatif, à la lumière du fait que nous définissons notre neutralité essentiellement en termes d'affrontement des superpuissances en Europe et dans la Méditerranée, et que nous estimons en outre qu'un des principaux objectifs de notre neutralité est de contribuer à limiter et même à inverser les manifestations de cet affrontement dans notre région.

Le Gouvernement de Malte a en fait, à plusieurs reprises, déclaré clairement qu'il cherche une réduction et une élimination finale de tous les armements étrangers, notamment des armements nucléaires des superpuissances, des pays de la Méditerranée. Nous cherchons à utiliser à la fois notre ascendant moral découlant de notre neutralité et la coopération étroite en faveur de la paix que celle-ci

M. Sceberras Trigona (Malte)

nous permet d'établir avec les Etats neutres d'Europe et les Etats méditerranéens non alignés, pour créer les conditions qui rendraient possible un retrait graduel et équilibré des marines des deux superpuissances de notre région. A cet égard, l'objectif qui consiste à donner un rôle plus grand dans le règlement des problèmes régionaux aux Etats de la région eux-mêmes, est essentiel à notre approche. Nous sommes décidés à travailler avec ces Etats pour assurer le respect du principe de non-recours à la force dans tous les problèmes qui se posent dans la région.

Les événements de ces 12 derniers mois en Méditerranée ont mis à rude épreuve nos efforts dans ce sens. Vers le milieu du mois d'avril de cette année, une spirale de violence et de contre-violence a abouti au bombardement par les Etats-Unis de cibles civiles et militaires à Tripoli et à Benghazi. Même dans un environnement international où de nombreuses normes acceptées de comportement entre Etats sont méconnues, ces événements ont été considérés comme très inhabituels et déconcertants.

Une attaque armée par un Etat contre un autre Etat en l'absence d'une déclaration de guerre constitue en soi une action malvenue, lourde de dangereuses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Dans le cas de l'attaque d'avril contre la Libye, le danger était aggravé de façon incommensurable du fait que l'Etat qui attaquait était une des deux superpuissances. Le risque de représailles par l'autre superpuissance était réel et immédiat. En outre, aucun Etat méditerranéen ne pouvait rester indifférent, alors que des armements apportés dans la région dans le cadre de l'affrontement des blocs étaient soudainement utilisés dans une attaque contre un Etat non aligné de la région.

Un examen des événements qui avaient précédé les bombardements d'avril révélait non pas tellement une séquence de cause à effet qu'une spirale de violence imprévisible et allant toujours s'intensifiant. Les activités terroristes, toujours présentes dans notre région, se sont multipliées depuis l'été précédent. On se rappellera le détournement d'un avion TWA en juin 1985, une attaque à la grenade à Rome en septembre, le détournement et l'atterrissage à Malte d'un Boeing des Egypt Airlines en novembre, les attaques des aéroports de Rome et de Vienne en décembre et les attaques à la bombe contre la TWA et un night-club à Berlin au début d'avril 1986.

Au début d'octobre 1985, des avions israéliens attaquaient le siège de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Tunis. Cette action était suivie environ 15 jours plus tard par l'interception par des chasseurs américains

M. Sceberras Trigona (Malte)

d'un avion de ligne égyptien transportant des Palestiniens que l'on soupçonnait de vouloir procéder à un détournement. Cet incident a amené des frictions entre deux alliés de l'OTAN, les Etats-Unis et l'Italie, et a même provoqué une crise dans la coalition gouvernementale italienne.

En janvier, on constatait des signes visibles d'une augmentation de la tension entre les Etats-Unis et la Libye. Des navires de la flotte de guerre américaine étaient déployés de plus en plus nombreux au large des côtes de la Libye, et le Président des Etats-Unis annonçait de sévères sanctions économiques contre la Libye et invitait ses alliés à en faire de même.

M. Sceberras Trigona (Malte)

En février, l'aviation israélienne a obligé un appareil des Libyan Arab Airlines à se poser en Israël. En mars, au cours de manoeuvres navales effectuées par les Etats-Unis dans le golfe de Syrte, des tirs ont été échangés entre l'aviation américaine et des bateaux patrouilleurs libyens et des missiles ont été tirés à partir du sol libyen.

Les bombardements de Tripoli et de Benghazi, le 15 avril dernier, ont été exécutés par des unités de combat opérant à partir de porte-avions croisant au large des côtes libyennes, auxquels sont venus s'ajouter des bombardiers partis de bases situées en Grande-Bretagne. A la suite des bombardements du 15 avril, deux missiles libyens ont été tirés contre l'île italienne de Lampedusa, distante d'environ 100 milles seulement de Malte, en direction du sud-ouest.

Derrière ces événements il y a la tragédie indicible d'innocents tués ou blessés lors de ce déchaînement de violence. Ce sont les victimes immédiates et les plus tragiques d'une situation qui déborde les limites du respect minimum des normes de comportement international. Dans une plus large perspective cependant, c'est toute la communauté internationale qui est victime de ces événements, étant donné qu'ils menacent directement la trame délicate du règne du droit, sans lequel la paix et la sécurité régionales et mondiales ne peuvent être préservées.

Ce qui s'est passé en Méditerranée durant ces quatre derniers mois traduit le sentiment de désespoir de ceux qui s'inquiètent de voir qu'il n'existe pas de moyens pacifiques qui leur permettent de rechercher ce qu'ils considèrent comme étant leurs intérêts fondamentaux. C'est pourquoi ils se sont arrogé le droit de prendre des mesures arbitraires en fonction de codes de conduite de leur choix, sans tenir compte des implications plus larges de leurs activités. Cela vaut aussi bien pour les actes de terrorisme aveugle commis par des individus que pour les actes ostensiblement plus prémédités des Etats. Un cercle vicieux s'est donc instauré, où l'incapacité du système multilatéral existant de faire droit à des griefs fondamentaux conduit à des activités et contre-activités qui érodent encore plus la base de ce système multilatéral.

Face à cette situation de plus en plus tendue, il est une option que Malte, pays neutre, ne pouvait absolument pas envisager : observer passivement les événements. Au contraire, et bien que certains aient agi différemment, nous avons fait des efforts acharnés pour essayer de persuader tous les Etats directement concernés d'adopter des mesures de règlement pacifique des différends, telles qu'envisagées dans la Charte des Nations Unies, et d'éviter de succomber à la

M. Sceberras Trigona (Malte)

tentation de recourir à l'emploi ou à la menace de la force. A cet égard, nos efforts ont porté sur deux niveaux.

Au premier de ces niveaux, où l'action presse le plus, Malte a adopté immédiatement une position sans équivoque à l'égard des actes de terrorisme et des moyens à adopter pour régler les différends entre les Etats concernés. Notre message aux terroristes a été clair et ferme. Non seulement nous avons condamné leurs actes, mais nous avons pris toutes les mesures en notre pouvoir pour y faire obstacle. Notre message aux Etats en litige a été tout aussi clair et ferme. Le dialogue, et non l'emploi ou la menace de la force, était le moyen de régler les différends. En vue d'amener les parties directement intéressées à engager le dialogue, le Premier Ministre de Malte, Karmenu Misfud Bonnici, s'est rendu personnellement en Libye et en Italie, a organisé des consultations intensives à Malte et constamment tenu toutes les parties parfaitement au courant de toutes ses initiatives, de janvier à avril. Le Premier Ministre libyen était à Malte à l'occasion de consultations avec le premier ministre Bonnici, l'ancien premier ministre Mintoff et moi-même en vue de trouver les voies et moyens d'organiser le dialogue, huit heures seulement avant que Tripoli et Benghazi ne soient attaquées, ce qui montre bien que nous n'avons pas ménagé nos efforts et que certaines parties ne s'y sont pas jointes.

Au deuxième niveau, dès les tout premiers jours de janvier, Malte s'est efforcée de mettre en oeuvre tous les processus et procédures disponibles aux niveaux tant régional qu'international, en vue d'arrêter cette dangereuse spirale de tension. En tout premier lieu, il y avait les activités du maintien de la paix du Secrétaire général des Nations Unies et du Conseil de sécurité. A deux reprises en l'espace de deux mois, en mars d'abord et ensuite en avril, Malte a demandé la convocation du Conseil de sécurité pour examiner la dangereuse situation en Méditerranée centrale. Au Conseil, nous avons instamment demandé que la raison et la bonne volonté l'emportent, que l'on recoure uniquement aux moyens de règlement pacifique des différends envisagés dans la Charte et que le Secrétaire général des Nations Unies soit chargé d'entreprendre une mission de bons offices

En même temps, nous avons exploré la possibilité d'entreprendre une action collective au niveau régional. Dans cet esprit, le Premier Ministre de Malte a invité à deux reprises ses collègues méditerranéens, en janvier et en avril, à une rencontre en vue de discuter de la question et de prendre les engagements correspondants, conformément aux principes du non-recours à la force, du non-emploi

M. Sceberras Trigona (Malte)

de bases et du refus de permettre la formation de terroristes et l'exécution d'actes de terrorisme à partir de territoires situés dans des pays appelés à être parties contractantes à un accord méditerranéen de paix.

Malheureusement, aucune de ces initiatives n'a abouti, et la spirale de la violence en est arrivée au stade de l'attaque armée d'un Etat contre un autre. Les événements de ces dernières semaines ont montré clairement que les bombardements d'avril n'étaient absolument pas la panacée qu'ils étaient censés être, mais bien plutôt un nouvel anneau de la spirale de violence et de tension.

Ce qu'il y a eu d'encourageant dans les événements d'avril est qu'aucun Etat méditerranéen, aligné ou non, n'a permis que son territoire soit utilisé pour l'exécution d'un acte d'agression armée planifié contre un autre Etat méditerranéen. Même s'il s'agit d'un fait isolé, ce genre d'attitude - qui semble bien traduire une prise de conscience régionale - confirme à quel point nous sommes décidés à continuer d'oeuvrer pour que la Méditerranée devienne en fin de compte une zone de paix, d'amitié et de coopération. Malte, pays neutre, est décidée, au cas où semblable situation se représenterait, à prendre les mêmes initiatives qu'au début de l'année. Malte, de par son statut de pays neutre et non aligné, considère également que les diverses instances internationales auxquelles elle participe activement sont également propices à la mise en oeuvre d'une large gamme d'initatives de grande portée.

Les Nations Unies, malgré les difficultés administratives et politiques auxquelles elles sont en butte, demeurent la pierre angulaire de toutes les initiatives visant la création d'un système multilatéral plus structuré et réglementé. On fait souvent grand cas des schémas de vote qui apparaissent lors de la prise de décisions aux Nations Unies. Les votes de Malte s'inspirent invariablement du statut de neutralité qu'il s'est choisi et qui repose sur les principes du non-alignement. Tel a été le cas au moment où nous occupions un siège au Conseil de sécurité, en 1983 et 1984, et c'est encore le cas durant les sessions annuelles de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour ce qui est des initiatives concrètes, nous n'ignorons pas le sort réservé à des concepts aussi ambitieux que celui que nous avons aidé à lancer il y a près de 20 ans au sujet de la définition de la haute mer en tant que patrimoine commun de l'humanité. Ce concept a été unanimement adopté à la fin des années 60, il a fait l'objet de discussions intensives au cours des années 70 et a été traduit en une convention globale au début des années 80. Aujourd'hui, la Convention des

M. Sceberras Trigona (Malte)

Nations Unies sur le droit de la mer piétine, attendant la signature d'un petit nombre des Membres les plus importants des Nations Unies qui ont fait tant de bruit pour qu'elle soit élaborée. Nous poursuivrons nos efforts pour que cette convention essentielle des Nations Unies soit acceptée universellement.

Compte tenu de ces expériences décevantes, nous nous sommes récemment efforcés de mieux adapter nos initiatives aux réalités du jour. Cela ne nous a pas empêchés de prendre des initiatives utiles. Durant la présente session de l'Assemblée générale, nous nous efforcerons par exemple de faire aboutir une idée que nous entretenons depuis longtemps, à savoir la création d'un institut du vieillissement, que nous serions disposés à accueillir à Malte, dans le cadre de la Fondation des études internationales, que nous venons de créer.

M. Sceberras Trigona (Malte)

La définition de la Méditerranée en tant que zone de paix et de coopération est une autre initiative que nous n'avons cessé d'appuyer fermement pendant les sessions de l'Assemblée générale. Nous avons parrainé, ces dernières années, un certain nombre de projets de résolution à cet égard qui ont été adoptés par consensus, et nous espérons que le projet que nous présenterons cette année permettra un progrès tangible vers l'aboutissement de notre objectif. Nous estimons également des plus utiles de promouvoir l'élaboration de projets fonctionnels dans le cadre des organes compétents du système des Nations Unies. Ces projets fonctionnels, lorsqu'ils sont parachevés de manière appropriée, peuvent apporter une contribution notable à l'objectif global de coopération et de sécurité régionales dans la région de la Méditerranée.

C'est dans ce contexte que nous avons proposé au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) le lancement d'un projet régional en vue de l'élaboration d'un plan de développement pour l'ensemble de la région de la Méditerranée. Dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), nous poursuivons l'idée de rassembler les représentants des trois religions principales de la région de la Méditerranée dans le but de favoriser les rencontres et de promouvoir un esprit de tolérance dans un domaine qui, malheureusement, a donné traditionnellement naissance à des divisions et des préjugés profondément enracinés dans notre région.

Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), nous continuons de participer activement au plan d'action pour la protection de l'environnement méditerranéen, projet qui non seulement a été bénéfique à notre région mais a servi également de modèle à des initiatives semblables ailleurs.

Le Commonwealth est un autre forum qui a permis plus d'une fois à Malte d'agir de manière concrète conformément à sa vocation de pays neutre et non aligné. En raison des liens qu'il entretenait auparavant avec l'Afrique du Sud, le Commonwealth joue un rôle particulièrement actif dans les efforts tentés pour éliminer les fléaux que sont les actes d'oppression raciale et d'agression pratiqués par le régime minoritaire blanc en Afrique du Sud.

Le Commonwealth utilise à cette fin toutes sortes de moyens. L'appel qu'il a lancé pour parvenir à une limitation rigoureuse et, si possible, l'élimination totale de toutes relations avec l'Afrique du Sud dans les domaines commercial, industriel, financier, culturel, sportif et autres, est particulièrement clair. En outre, le Fonds de coopération technique du Commonwealth finance différents projets d'assistance aux étudiants originaires de Namibie et d'Afrique du Sud. Grâce à ces

M. Sceberras Trigona (Malte)

projets, nombre de pays, même ceux qui disposent de ressources nationales extrêmement limitées comme Malte, peuvent participer à ces efforts constructifs. C'est ainsi que de nombreux étudiants originaires, dans les années 70, de la Rhodésie, au début des années 80, de la Namibie et, bientôt, de l'Afrique du Sud auront bénéficié des différentes possibilités de formation offertes à Malte. De la sorte, nous jouons également un rôle dans les efforts tentés pour que les changements radicaux indispensables interviennent en Afrique australe, autant que possible sans violence ni effusions de sang.

Par l'intermédiaire du Mouvement des pays non alignés, Malte a pu se joindre à de nombreuses initiatives de grande portée destinées à promouvoir un processus de consultations régionales dans la région de la Méditerranée. En vertu d'un mandat émanant du septième Sommet, les 11 ministres des affaires étrangères des pays méditerranéens non alignés ont participé à La Valette, en septembre 1984, à la première réunion historique tenue sur la coopération pour la paix et la sécurité en Méditerranée. Cette première réunion a permis d'établir les bases d'une coopération régulière non seulement entre les pays méditerranéens non alignés mais également entre ces pays et les autres Etats de la région. Le huitième Sommet qui s'est tenu à Harare en septembre dernier a convenu de la convocation d'autres réunions des pays méditerranéens non alignés. On s'active actuellement à la préparation de la deuxième réunion qui doit se tenir prochainement en Yougoslavie.

Dans le cadre de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les initiatives de Malte concernant la région de la Méditerranée complètent celles qu'elle appuie au sein du Mouvement des pays non alignés. Le forum de la CSCE permet aux Etats neutres et non alignés de la région de saisir l'occasion unique qui leur est ainsi offerte de mettre leurs efforts en commun pour oeuvrer en faveur de la sécurité et de la coopération dans la région euro-méditerranéenne.

L'Acte final d'Helsinki énonce le principe selon lequel il ne peut y avoir de sécurité en Europe sans sécurité en Méditerranée. A la réunion de suivi de la CSCE tenue à Belgrade, Malte a lancé l'idée d'une réunion sur la coopération méditerranéenne. Cette réunion, à laquelle d'autres Etats méditerranéens ont été invités à participer, a eu lieu en 1979 à La Valette. Une deuxième réunion a ensuite été tenue à Venise en 1984. A la réunion de suivi de la CSCE tenue à Madrid, Malte a essayé de lancer l'idée d'un processus parallèle de consultations euro-méditerranéennes sur les questions de sécurité. Bien que cette proposition

M. Sceberras Trigona (Malte)

n'ait pas été appuyée ouvertement à l'époque, nous sommes toutefois encouragés maintenant par le fait que le Secrétaire général du PCUS, M. Gorbatchev, a récemment lancé une idée semblable. Nous espérons que cette proposition pourra être examinée à la prochaine réunion de suivi de la CSCE qui doit avoir lieu à Vienne le mois prochain.

La réunion de Vienne sera également saisie des résultats de la première phase de la Conférence sur le désarmement en Europe. A la Conférence de Stockholm qui vient de se terminer, on est parvenu à conclure un accord important sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité en Europe qui sert de prélude à la tenue ultérieure, au moment approprié, de discussions sur le fond encore plus approfondies sur le désarmement. Les activités amphibies et navales déployées à l'appui des activités terrestres en cours sont incluses dans le nouveau régime de renforcement de la confiance et de la sécurité. Les activités navales en Méditerranée, comme partout ailleurs en Europe, font par conséquent partie d'un plan qui vise à réduire les risques de conflit dans toute l'Europe. Malte fera tout son possible pour que le mandat qui doit être élaboré à Vienne lors de la deuxième phase de la Conférence sur le désarmement en Europe favorise de nouveaux progrès dans ce sens. Nous restons convaincus, et les événements récents l'ont amplement confirmé, que toutes activités navales en Méditerranée ont des incidences directes sur tous les facteurs de sécurité dans toute la région euro-méditerranéenne.

Le Conseil de l'Europe est une autre enceinte multilatérale qui permet à Malte de poursuivre la politique que lui inspire son statut de pays neutre et non aligné. Là encore, les possibilités de coordination avec les autres Etats neutres d'Europe sont extrêmement valables.

Malte souhaite tirer parti du Conseil de l'Europe pour faire campagne contre l'idée que l'Europe serait un continent perpétuellement divisé. Dans ce cadre, Malte coopère avec les autres membres neutres du Conseil de l'Europe pour favoriser, de toutes les manières possible, la participation des Etats européens non membres aux activités du Conseil.

Par ailleurs, Malte estime que les membres du Conseil de l'Europe se doivent de tendre la main de la coopération à leurs voisins arabes de la région de la Méditerranée. Les événements qui se sont produits récemment dans la région de la Méditerranée et qui ont mis particulièrement en relief le terrorisme international sont devenus un sujet d'inquiétude profonde pour les pays tant européens qu'arabes. Cette question pourrait faire l'objet de consultations utiles entre ces

M. Sceberras Trigona (Malte)

différents pays. C'est pourquoi Malte a proposé la création d'un petit groupe de contact grâce auquel les représentants des membres du Conseil de l'Europe pourraient rencontrer les représentants des membres de la Ligue arabe pour discuter de tous les aspects de la question. Le Secrétaire général de la Ligue arabe nous a dit être intéressé par cette proposition. Malte a tout de suite présenté cette proposition aux organes appropriés du Conseil de l'Europe, et se propose de la présenter de nouveau, notamment à la Conférence ministérielle sur le terrorisme, qui doit être prochainement convoquée.

Tous les peuples et toutes les nations du monde ont la même idée de ce qu'ils recherchent lorsqu'ils expriment leurs aspirations profondes à la paix et à la sécurité. Il est un fait, toutefois, que les moyens que choisissent les uns et les autres pour réaliser ces aspirations communes sont souvent très différents. Malte est convaincue que la paix ne peut être instaurée que par des moyens pacifiques et que les armes ne peuvent conduire qu'à la violence et au conflit. Nous estimons que le système multilatéral de relations internationales, fondé sur le respect de la primauté du droit et le respect mutuel entre Etats, est l'un des éléments indispensables à la réalisation de tout progrès vers le désarmement, la sécurité et la coopération. L'attachement de Malte à la paix et au progrès, par la neutralité et le non-alignement, est pour nous la manifestation essentielle de ces convictions fondamentales.

La séance est levée à midi.

